

REPAS A DOMICILE

Monsieur

Madame

Nom :

Nom :

Prénom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Date et lieu de naissance :

... ..

... ..

✓ Adresse de livraison :

... ..

✓ N° de téléphone :

✓ Adresse de facturation (si différente) :

... ..

✓ Vos revenus de l'année dernière (merci de joindre la copie de votre dernier avis d'imposition)

✓ Jours de livraison des repas

☐ lundi ☐ mardi ☐ mercredi ☐ jeudi ☐ vendredi

✓ date de la première livraison :

✓ Personnes à contacter en cas de problèmes (parents, voisins, amis : Nom, adresse, n° de téléphone) :

-

-

✓ Médecin traitant (nom, adresse) :

... ..

✓ Bénéficiez-vous de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA) ? ☐ oui ☐ non

✓ Bénéficiez-vous d'un service d'aide à domicile

Si oui, lequel :

Les informations communiquées dans le formulaire ci-dessus sont exclusivement destinées au CCAS d'Aucamville. Comme prévu par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations vous concernant, que vous pouvez exercer à tout moment en adressant votre demande à :

CCAS d'Aucamville – MAIRIE – BP 80213 – 31142 SAINT-ALBAN CEDEX Tél. : 05 34 27 03 58

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Personne à contacter pour commander, modifier ou annuler vos repas

CCAS : 05.34.27.03.58

CECILE BOUSSUGE : 06.34.23.06.67

MAIRIE : 05.62.75.94.94

NOTE D'INFORMATION POUR LE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE ET LES PRECONISATIONS DE SECURITE ALIMENTAIRE

- Les repas concernent uniquement les déjeuners et vous sont livrés du Lundi au Vendredi en liaison froide.
- Le menu vous est communiqué à l'avance chaque semaine.

Tarifs au 1^{ER} janvier 2023:

Tranche	Quotient	Tarif livraison	Tarif fabrication	Tarif
1	Bénéficiaire de l'ASPA (allocation de solidarité aux personnes âgées) sur justificatif	4,05 €	0,55 €	4,60 €
2	< 1 000 €		1,10 €	5,15 €
3	de 1 001 € à 1 200 €		2,30 €	6,35 €
4	de 1 201 € à 1 600 €		4,05 €	8,10 €
5	> 1 601 €		5,20 €	9,25 €

Une Facture mensuelle vous est adressée dans les quinze premiers jours qui suivent le mois facturé.

Le règlement libellé à l'ordre de la « Trésor public », doit être envoyé à :

Mairie d'Aucamville - CCAS
Place Jean Bazerque
BP 80 321
31142 SAINT-ALBAN CEDEX

Votre présence à votre domicile lors de la livraison du repas est INDISPENSABLE. En aucun cas, le repas sera laissé devant votre porte ou autre. Le repas devant être placé au réfrigérateur (voir la notice sur les préconisations de sécurité alimentaire ci-jointe).

Dans la mesure du possible, veuillez nous avertir de tout changement au moins 72 heures à l'avance au 06/34/23/06/67 ou prévenir la personne qui vous porte le repas.